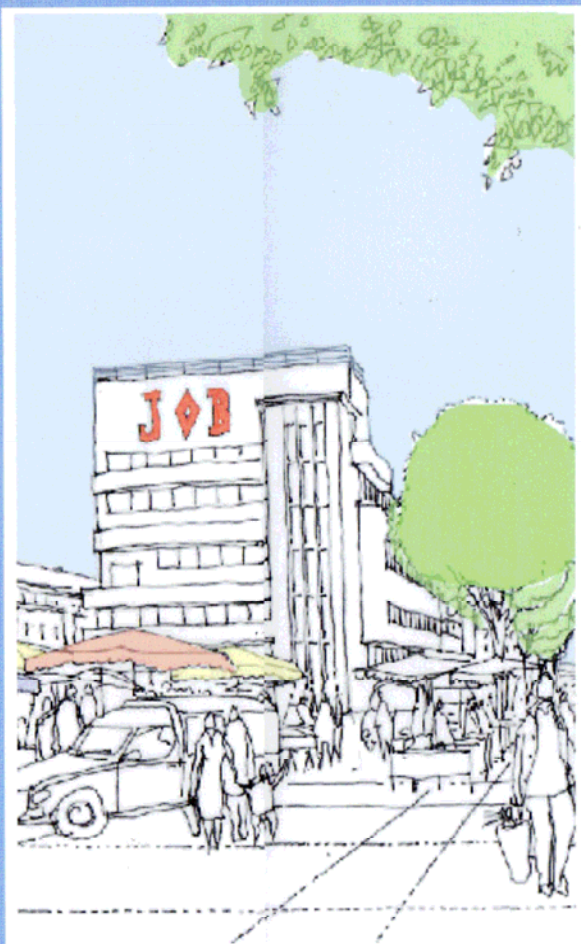


# ESPACE JOB

## PROPOSITION DE PARTENARIAT ET DE PROGRAMME



Elaboré conjointement par  
La MJC des Amidonniers  
L'association 7 Animés  
l'école de Musiques  
vivantes MUSIC'HALLE



Soutenu par les associations du quartier  
et l'association « Après JOB »

Janvier 2006

### PREAMBULE

Après 3 ans de discussion et de concertation, un projet sur le bâtiment « Amiral » JOB arrive à une phase d'aboutissement.

La ville de Toulouse propose aujourd'hui un projet proche des demandes présentées par les associations, qui de leur côté, ont pris en compte les propositions de la commune d'installer dans ce nouvel équipement une piscine pour les espaces sportifs ainsi que le repositionnement de la MJC des Amidonniers.

Un débat mené le 11 décembre 2005 à l'initiative des associations avec la participation des élus des différentes collectivités locales a été l'occasion de poser les éléments restant à clarifier :

- L'ambition du projet en lien avec l'accroissement important de la population dans le quartier,
- la place des musiques actuelles portée par Music'halle dans une dimension globale : formation, création et diffusion,
- l'implication des associations dans la vie du bâtiment.

Le positionnement du gymnase à proximité du collège semble pouvoir être réalisé, en accord entre la mairie et le conseil général. Le programme interne à l'espace JOB ne prendrait alors en compte qu'une salle permettant de pratiquer certaines activités sportives (Arts martiaux, cirque...)

Lors de ce débat, les associations présentes et la MJC des Amidonniers se sont entendues pour produire un document commun permettant de donner un contenu concret à leur démarche de partenariat et de fonctionnement d'un lieu pluriel.

Les propositions de programmation et la mutualisation des espaces devront tenir compte des réalités de fonctionnement déjà existantes :

- l'entité « MJC » (450 adh./ fréquentation à l'année + 10 000 pers.) qui, par son conventionnement lié à la municipalité, doit répondre à certains critères auxquelles elle s'est engagée (activités multiples proposées au plus grand nombre/ programmation culturelle/ manifestation)
- les autres associations du quartier, notamment 7 Animés (200 participants aux activités, 210 familles adhérentes, 220 inscrits au CLAE) qui sont en attente d'espace pour pouvoir dispenser décemment leur activités et celles qui viendraient en complémentarité de celles de la MJC

Par contre, la forte évolution des populations et par conséquent des besoins sur l'ensemble du quartier 4 n'est pas anticipé dans ces prévisions et devra également être prise en compte par les pouvoirs publics. (possibilité d'accueil et d'évolution de l'équipement ou autres programmations)

**Espace quartier****Le pôle MJC d'environ 700m2**

Le principe d'accueillir la MJC des amidonniers ne doit pas être qu'un simple repositionnement des activités. La mairie a pris en compte les demandes des associations des amidonniers et prévu de garder les locaux actuels (environ 300m2) sur le site des amidonniers, géré par la MJC.

La MJC sera une structure de proximité proposant des activités socioculturelles et sportives pour le quartier 4. De plus elle développera une politique culturelle au travers d'une programmation de spectacles, d'expositions et de manifestations événementielles.

Les locaux pourront être ouverts et prêtés à toute association désirant se réunir ou pratiquer une activité, en particulier l'association 7 Animés. Une réflexion sur la mutualisation des espaces (planning et surfaces requises) et sur la complémentarité des activités doit être abordée. Une priorité d'accueil doit être donnée aux associations du quartier 4

Un espace réservé aux associations « résidentes » est proposé, qui trouveraient là un lieu d'accueil contribuant à tisser un lien social. Une logistique (bureautique/Tél.etc...) pourrait être mutualisée par les différents occupants.

Un local spécifique pour l'association « Après JOB » est demandé car elle permettrait à ces adhérents de vivre directement au cœur de la transformation du bâtiment et d'en être en quelque sorte la mémoire vivante.

**La salle multi activités de 250 m2**

Cet espace jouera un rôle capital pour le bon déroulement des relations entre les différents acteurs de ce projet où chacun pourra trouver sa place. Il donnera plus d'amplitude à la mutualisation attendue des espaces et permettra d'accueillir des activités sportives spécifiques ( en particulier cirque : hauteur nécessaire, arts martiaux...)

**Espaces musiques actuelles**

**Un centre de formation de 820 m2** avec des salles de cours nécessitant insonorisations lourde à légère comprenant un espace administratif de 175 m2, un espace technique de 115 m2, un espace formation de 530 m2

Music'halle est le porteur de projet de cet espace. Son implication dans l'élaboration du projet dès son origine et l'urgence d'un relogement global, eu égard à la vétusté de ses équipements de la rue Casanova (actuellement mis aux normes de sécurité, cabinet Véritas) ; renforce la légitimité de sa présence dans le projet.

Le partenariat avec les acteurs locaux a déjà commencé, notamment à travers la mise en place du festival de quartier « 7 à la ronde ». Le projet d'implantation permettra une plus grande ouverture vers un public amateur, et notamment en direction des jeunes publics. Ce projet sera développé dans le cadre de la procédure d'appel à projet développé par la ville de Toulouse

**Espaces communs****Le pôle convivialité de 330 m2**

La réalisation de cet espace nous semble fondamentale pour la vie du bâtiment

- Espace d'accueil et de rencontre en lien avec la salle de spectacle et l'espace exposition gérés par la MJC, cœur vivant du bâtiment avec bar et restauration.
- Espace ouvert sur la place pouvant accueillir des événements culturels et des animations et spectacles musicaux ponctuels.

**La salle de spectacles : équipement d'environ 530m2**

Proposition d'une salle de spectacle gradinée modulable de minimum 200 places assises (gradinage télescopique permettant l'accueil du public debout pour les musiques actuelles, la danse...), avec scène au sol concernant plus particulièrement :

- la programmation de la MJC
- la programmation de Music'Halle dédiée essentiellement aux musiques actuelles.
- la mise à disposition aux différentes associations de quartier, que ce soit pour les animations de 7 Animés, pour le groupe scolaire élémentaire ou collège comme pour l'accueil de compagnies dans le courant de l'année.

*Nota ; Actuellement, pour leur programmation, l'association 7 Animés et la MJC sont contraintes par leurs locaux existants et/ou ceux mis à leur disposition. Cela ne leur permet pas d'accueillir tous les publics désireux de participer à ce type de manifestation*

**PROGRAMME PRECIS**

**Espace quartier géré par la MJC**

**Surfaces utiles (non compris circulation et dégagements)**

Ces surfaces tiennent compte des activités actuelles de la MJC (proposition programme en date de septembre 2005) et de 7 animés (proposition programme décembre 2005), et devront éventuellement être révisées à la hausse pour tenir compte de l'accroissement important de population sur le quartier (ZAC ponts Jumeaux et JOB : 2000 logements)

ESPACE ADMINISTRATIF		120 m <sup>2</sup>
<i>Espace en lien avec l'accueil et les espaces communs de convivialité.</i>		
	Accueil Banque d'accueil contigu au bureau du secrétariat	30 m <sup>2</sup>
	Administration Un bureau direction Deux bureaux secrétariat / animateurs avec mobilier rangement et équipement bureautique	90 m <sup>2</sup>
ESPACE DANSE / GYM		240 m <sup>2</sup>
	Une salle Gymnastique / Yoga	140 m <sup>2</sup>
	Une salle danse / Qi Gong Equipées miroir / parquet aux normes HIF / rangements, sanitaires + douches	100 m <sup>2</sup>
ESPACE SOCIO-CULTUREL		270 m <sup>2</sup>
	Une salle d'activité théâtre / chant Salle insonorisée sans mobilier, avec équipement multimédia	50 m <sup>2</sup>
	Une salle de réunion pouvant accueillir 30 personnes	65 m <sup>2</sup>
	Une salle arts plastiques Salle équipée grands évier et mobilier installé / lumière jour maxi	90 m <sup>2</sup>
	Un labo photo : aménagement spécifique, avec petite salle attenante	30 m <sup>2</sup>
	Une salle d'activité polyvalente	35 m <sup>2</sup>
ESPACE ASSOCIATIF / REUNIONS		70 m <sup>2</sup>
	Un bureau pouvant être mutualisé entre différentes associations résidentes	30 m <sup>2</sup>
	Un local / bureau dédié à l'association « APRES JOB »	40 m <sup>2</sup>
POUR MEMOIRE		
	Locaux de rangement par salle à prévoir pour MJC et pour associations accueillies	
	Locaux techniques, entretien et sanitaires à prévoir par pôle	

Total m2 Utiles

environ 700 m<sup>2</sup>

ESPACE MULTI ACTIVITES		250 m <sup>2</sup>
	Une salle permettant d'accueillir des activités diverses et en particulier L'activité cirque nécessitant une hauteur sous plafond Les activités d'arts martiaux ( tatamis de 10 x 10 par exemple ) Locaux de rangement, sanitaires et douches	

**Espace Musiques Actuelles**

environ 820 m<sup>2</sup>

**Surfaces utiles (non compris circulation et dégagements)**

ESPACE ADMINISTRATIF		174 m <sup>2</sup>
<i>Espace administratif séparé. Vitrage, circulation indépendante.</i>		
	Un bureau Direction avec petite table (4 places) Réunion/rendez-vous.	20 m <sup>2</sup>
	Un bureau administrateur	12 m <sup>2</sup>
	Un bureau comptabilité	12 m <sup>2</sup>
	Deux bureaux secrétariat	20 m <sup>2</sup>
	Un espace accueil avec 3 postes de travail	15 m <sup>2</sup>
	Une salle de réunion 15 à 20 personnes Espace artistes enseignants et intervenants pédagogiques, liaison informatique en réseau pour tout le monde, photocopieur, P.A.O.	30 m <sup>2</sup>
	standard, fax, téléphone, multimédia	15 m <sup>2</sup>
	WC, vestiaires	25 m <sup>2</sup>
ESPACE TECHNIQUE		114 m <sup>2</sup>
	Un bureau régisseur	12 m <sup>2</sup>
	Un responsable sécurité/entretien	12 m <sup>2</sup>
	Un local matériel, atelier réparation, entretien, entre l'espace formation et diffusion	30 m <sup>2</sup>
	Un local technique chauffère, climatisation, stockage,	30 m <sup>2</sup>
ESPACE FORMATION		530 m <sup>2</sup>
	2 grandes salles d'orchestre : (insonorisation lourde) 50m <sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 15 musiciens. Grande formation, salsa, big band, etc.	100 m <sup>2</sup>
	3 salles moyennes : (insonorisation lourde) 30m <sup>2</sup> pouvant accueillir 7 à 8 musiciens. (basse, batterie, guitares, cuivres, voix...)	90 m <sup>2</sup>
	3 salles d'enseignement : (insonorisation légère) 20 m <sup>2</sup> pouvant accueillir 4 élèves et 1 intervenant	60 m <sup>2</sup>
	2 salles d'enseignement : (insonorisation légère) 50m <sup>2</sup> pouvant accueillir 15 élèves maximum... (atelier vocal, atelier rythmique, cours théoriques, analyse, histoire)	100 m <sup>2</sup>
	Les salles d'orchestre grandes et moyennes sont conçues avec une dizaine de places pour des visiteurs, auditeurs discrets	60 m <sup>2</sup>
	1 salle de musique assistée par ordinateur : (insonorisation lourde). (M.A.O)	20 m <sup>2</sup>
	1 salle batterie, percussions : (insonorisation lourde)	30 m <sup>2</sup>
	1 espace lieu de ressources pour les musiques actuelles Banque de son, images, multimédia, Revues, ouvrages, documentation Salle d'étude, de lecture, d'écoute	70 m <sup>2</sup>

## Espace communs

### Surfaces utiles

POLE CONVIVIALITE		330 m <sup>2</sup>
	<i>Position centrale, conviviale, insonorisée, bar avec possibilité restauration</i>	
	Salle exposition ( <i>en lien avec accueil et administration MJC</i> )	120 m <sup>2</sup>
	Bar (zone de consommation)	50 m <sup>2</sup>
	Bar (zinc)	20 m <sup>2</sup>
	Cuisine et réserve	40 m <sup>2</sup>
	Salle restauration y compris coin repos personnel	100 m <sup>2</sup>

SALLE DE SPECTACLES		530 m <sup>2</sup>
	Parterre de 200 places assises (gradin角度 télescopique)	300 m <sup>2</sup>
	<i>Salle modulable</i>	
	Scène 7m x 9 m, et régie retour	90 m <sup>2</sup>
	Régie son, éclairage, enregistrement, image vidéo, rétroprojecteur, multimédia, vidéoconférence, câblage radio, télé, Internet	20 m <sup>2</sup>
	3 loges d'artistes (23 m <sup>2</sup> )	70 m <sup>2</sup>
	Un espace catering <i>mitoyen aux loges, spacieux, lumineux, tranquille avec espace sanitaires (20 m<sup>2</sup>).</i>	70 m <sup>2</sup>
	Local technique	20 m <sup>2</sup>
	Vestiaires, billetterie, sanitaires public	60 m <sup>2</sup>

**Total surfaces utiles**

**2 630 m<sup>2</sup>**

## PRINCIPES GENERAUX D'INTERVENTION

### Respect du caractère du bâtiment

Les associations ont demandé en 2002 la préservation du bâtiment au titre des monuments historiques, le maire de Toulouse en a également fait la demande à cette époque. Depuis, le bâtiment a été labellisé en Commission Régionale des Sites et du Patrimoine au titre du patrimoine industriel du XX<sup>e</sup> siècle, étape vers son inscription au titre des monuments historiques.

Le programme devra respecter ce patrimoine, notamment en préservant des espaces ouverts à l'intérieur permettant de garder l'ampleur de la « nef ». Cela n'est pas antinomique d'extensions au delà de la structure du bâtiment, notamment sur la place (comme le propose la perspective présentée par la ville)

Il serait souhaitable d'envisager dans l'entrée du bâtiment une représentation graphique, en volume ou photographique dédiée à la mémoire de JOB et de ceux qui y ont œuvré.

### Place ouvrant sur la route de Blagnac

Les nécessaires stationnements et contraintes de circulation ne devront pas causer de nuisances pour les riverains. La création d'un parking doit être envisagée à proximité. Cela aurait l'avantage de préserver la place et le parvis pour accueillir différentes manifestations ainsi que la possibilité d'un marché demandé par les habitants du quartier.

### Partenariat et lien social

Les différentes associations proposant ce programme s'engagent à développer leur synergie pour faire de l'espace JOB un véritable lieu de culture, d'éducation populaire et d'animations sportives ouvert sur le quartier et rayonnant sur l'agglomération toulousaine.

L'originalité de cette dynamique collective, de partenariat et de lien social, sera emblématique d'une démocratie participative réellement à l'œuvre entre les citoyens, le tissu associatif et les instances politiques.